



Ezanville, le 18 Mars 2021

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil municipal se réunira le :

**Le Jeudi 25 Mars 2021 à 18h
Au Complexe de la Prairie
Salle Poly 3**

En raison de l'état d'urgence sanitaire et du maintien du couvre-feu à 18h, l'accès du public à la salle n'est autorisé que pour les journalistes ou les personnes qui justifieraient d'un motif professionnel pour y assister. La séance sera retransmise en direct sur la page facebook de la ville : <https://www.facebook.com/villedezanville95460>

ORDRE DU JOUR

Election du secrétaire de séance.

**Compte rendu des décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.
Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 28 Janvier 2020.**

FINANCES

- 1 - Approbation du compte de gestion 2020
- 2 - Approbation du compte administratif 2020
- 3 - Affectation des résultats 2020 du Budget Principal de la Commune
- 4 - Vote des taux d'imposition 2021
- 5 - Subventions 2021 aux associations, coopératives scolaires et au CCAS
- 6 - Vote du Budget Primitif 2021

RESSOURCES HUMAINES

- 7 - Créations et suppressions de postes

POLE SOCIO EDUCATIF

- 8 - Activités du service Jeunesse et Familles – Report des forfaits 2020/2021
- 9 - Création d'un relais Petite Enfance (RPE) – Projet de fonctionnement -

URBANISME

10 - Lancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme – Enonciation des objectifs poursuivis – Définition des modalités de concertation.

11 - Demande de lancement d'un atlas de la biodiversité communale et de financement auprès de l'office Français de la biodiversité

12 - Dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme : Délégation du Conseil Municipal au Maire

QUESTIONS DIVERSES

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, cher(e) collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Eric BATTAGLIA
Maire d'Ézanville

- ✓ Pour le respect des règles sanitaires, en raison de l'épidémie de la Covid-19
 - La séance du Conseil Municipal se tiendra dans la salle Poly3 du Complexe de la Prairie
 - Le port d'un masque ou d'une visière sera obligatoire